

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité
45'	Objectif : s'initier au prélèvement respectueux de la faune aquatique. Pêche à l'épuisette en petits groupes.	Médiateur	Bord de l'étang et mares pédagogiques
30'	Objectif : observer la faune prélevée à l'aide d'une clé de détermination. Observation des animaux prélevés à la loupe binoculaire et étude de leur morphologie et de leur régime alimentaire.	Médiateur	Salle d'activité
15'	Objectif : comprendre les interdépendances entre les êtres vivants de l'étang et de la mare, et la nécessité de préserver ces milieux fragiles. Bilan sur les chaînes alimentaires et l'adaptation des animaux à leur milieu de vie.	Médiateur	Salle d'activité ou extérieur
5'	Rangement de la salle, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Extérieur

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 2,5 € par élève
Date : du 24 au 28 mars 2025.

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables sur notre site Internet.

- Activité se déroulant sans passage à l'observatoire, combinaison possible et conseillée avec une autre demi-journée.

- Prévoir plusieurs groupes de 5 élèves.

- Bottes obligatoires pour les élèves. Prévoir une tenue adaptée : séquences à l'extérieur (tenue imperméable, chapeau... en fonction de la météo).

RENDEZ-VOUS

Cité des Oiseaux
Les Boucheries
85130 LES LANDES
GÉNUSSON



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Pratiquer des démarches scientifiques. Le vivant et son évolution.
Adopter un comportement éthique et responsable.
Pratiquer des langages

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Respecter la flore : pas de cueillette, sauf si elle est autorisée par les médiateurs.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo, bras et jambes couverts de préférence.

Penser aux bottes (même pour les adultes) !

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.